

LA MAISON D'AUORE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021



LA MAISON D'AUORE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2021

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA MAISON D'AUORE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme LA MAISON D'AUORE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme génère des produits de ces activités régulières et de ces activités-bénéfice dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et 31 mars 2020, de l'actif à court terme et du passif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et de l'actif net au 1er avril 2019 et 2020 et au 31 mars 2021 et 2020. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 15 juin 2021

LA MAISON D'AUORE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
MSSS - Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	198 346	182 408
Centraide du Grand Montréal	137 767	127 380
Arrondissement PMR et Ville de Montréal	41 906	13 688
DRSP - Milieux de vie favorables - Jeunesse	25 151	29 252
DRSP - Environnement favorable à la santé	10 000	-
Soutien des écoles - aide individualisée	18 675	42 267
Subvention salariale - Covid 19	9,854	-
Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus	10,000	-
Service Canada - Emploi Été Canada	3 610	2 988
Gouvernement du Québec	1 800	-
Député de Mercier - Soutien à l'action bénévole	2 000	2 100
Caisse Desjardins	-	4 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 849	2 935
	461 958	407 018
Fondations, compagnies et autres		
Fondations et compagnies	47 600	40 258
Fondation Marcelle et Jean Coutu	16 985	13 000
Mission inclusion (Fondation l'Oeuvre Ieger)	5 000	6 000
Communautés religieuses	6 550	6 700
Publicité et commanditaires	1 660	450
Intérêts	2 136	2,514
	79 931	68 922
Autofinancement		
Activités-bénéfices	-	17,488
Campagne les Amis d'Aurore	8 608	10 499
Contribution participants et partenaires activités régulières	13 006	18,303
Membership	675	1 030
Revenu Covid 19	1 180	-
	23 469	47 320
	565 358	523 260
CHARGES		
Salaires et charges sociales	416 346	379 854
Activités	44 795	65 611
Loyers	24 411	22 292
Frais d'administration - note 10	18 315	14 225
Achat d'équipements	4 302	1 925
Entretien d'équipements	1 971	3 351
Entretien et réparations	6 224	6 255
Assurances	2 584	3 352
Honoraires professionnels	8 205	6 452
Amortissement des immobilisations	4 770	4 644
Formation	5 154	1 309
Achat Covid 19	4 874	-
	541 951	509 270
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 407	13 990

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA MAISON D'AUORE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Affectation interne note 11	Investi en Immobi- lisation	Non affecté	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	14,003	18 016	120 755	152 774	138 784
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5,925) *	(1 921)	31 253	23 407	13 990
Investissement en immobilisations	-	1 888	(1 888)	-	-
Affectations internes - note 11	100,000	-	(100 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	108,078	17 983	50 120	176 181	152 774

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

* Le solde correspond à:	
Amortissement des immobilisations	4,770
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(2,849)</u>
Total	<u>1,921</u>

LA MAISON D'AUORE

BILAN 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	262 174	118 132
Placements - note 4	58 739	-
Comptes clients et autres créances - note 3	7 125	18 652
Frais payés d'avance	1 768	769
	329 806	137 553
PLACEMENTS - note 4	-	58 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 5	24 849	23 813
	354 655	220 106
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 6	72 939	21 935
Apports reportés - note 7	68 669	39 600
	141 608	61 535
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS - note 8	6,866	5,797
DETTE À LONG TERME - note 9	30,000	-
	178,474	67,332
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 11	108 078	14 003
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	17 983	18 016
NON AFFECTÉ	50 120	120 755
	176 181	152 774
	354 655	220 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

LA MAISON D'AUORE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	23 407	13 990
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 770	4 644
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 849)	(2 935)
Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus	(10 000)	-
	<u>15 328</u>	<u>15 699</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	11 527	(14 749)
Frais payés d'avance	(999)	(52)
Créditeurs	51 004	(564)
Apports reportés	29 070	24 414
	<u>90 602</u>	<u>9 049</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>105 930</u>	<u>24 748</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 888)</u>	<u>(4 920)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	2 157
Variation de la dette à long terme	40 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>40 000</u>	<u>2 157</u>
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>144 042</u>	<u>21 985</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>118 132</u>	<u>96 147</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>262 174</u>	<u>118 132</u>
Représentée par:		
Encaisse	<u>262 174</u>	<u>118 132</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

LA MAISON D'AUORE (l'« Organisme »), constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour but d'accueillir, rassembler et accompagner les personnes du Plateau Mont-Royal afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur milieu.

LA MAISON D'AUORE est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'activités sont constatés lorsque les services/activités ont lieu et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la publicité et des commandites sont comptabilisées lorsque les services ont été rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services des bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté d'auditer les apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	10%
Équipement informatique	Dégressif	30%
Amélioration locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Subventions en immobilisations reportées

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subvention reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Subventions à recevoir	1 050	15 000
Intérêts courus	2 784	1 994
Sommes à recevoir de l'État	3 291	1 658
	<u>7 125</u>	<u>18 652</u>

4 PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Dépôts à terme, taux de 1,3 %, échéant en août 2021	58 739	58 739

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021	2020		2020
	Amortis-	Valeur	Valeur	
	sement	comptable	comptable	
	cumulé	nette	nette	
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier de bureau	44 262	31 160	13 102	12 565
Équipement informatique	22 197	16 602	5 595	3 236
Améliorations locatives	121 284	115 132	6 152	8 012
	<u>187 743</u>	<u>162 894</u>	<u>24 849</u>	<u>23 813</u>

6 CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	42 736	1 812
Salaires et vacances	30 203	20 123
	<u>72 939</u>	<u>21 935</u>

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

7 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérés et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2020	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
DRSP - Environnement favorable à la santé	10 000	10 000	10 000	10 000
Fondation Jeanne-Esther	3 000	10 000	10 500	2 500
Fondation Yunik	4 000	-	4 000	-
Fondation Grace Dart	17 100	30 000	17 100	30 000
ADOQ	1 000	1 000	1 000	1 000
Desjardins	-	5 000	-	5 000
Arrondissement PMR et Ville de Montréal	-	53 350	41 906	11 444
Fondation Marcelle et Jean Coutu	4 500	14 985	16 985	2 500
Soutien des écoles - aide individualisée	-	24 900	18 675	6 225
	39 600	149 235	120 166	68 669

8 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	5 797	6 575
Fondation du grand Montréal	-	2 157
Centraide du Grand Montréal	1 663	-
Arrondissement PMR et Ville de Montréal	2 255	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2,849)	(2,935)
Solde à la fin	6,866	5 797

9 DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Dettes à terme, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si 75 % de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2022, l'organisme aura droit à 25 % de remise de la dette.	40,000	-
Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	10,000	-
	30,000	-

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

10 FRAIS D'ADMINISTRATION

	2021	2020
	\$	\$
Publicité et promotion	4 618	2 449
Télécommunications	3 055	3 037
Fournitures de bureau	2 650	2 682
Frais bancaires	1 294	1 369
Cotisations et abonnements	933	1 606
Courrier et timbres	1 111	941
Déplacements	277	311
Frais de représentation	-	95
Frais informatiques	4 116	1 735
Honoraires administratifs	225	-
Taxe et permis	36	-
	<u>18 315</u>	<u>14 225</u>

11 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2020	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 mars 2021
	\$	\$	\$	\$
Recherche-action	1,003	-	1,003	-
Solution retraite	3,800	5,000	3,800	5,000
Agriculture urbaine	-	10,000	-	10,000
Communications	1,200	10,000	1,122	10,078
Ressources humaines	2,000	5,000	-	7,000
Amélioration des locaux et des équipements	6,000	-	-	6,000
Réserve d'urgence	-	70,000	-	70,000
	<u>14,003</u>	<u>100,000</u>	<u>5,925</u>	<u>108,078</u>

LA MAISON D'AUORE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2021

12 ENGAGEMENT

L'organisme a contracté un bail de 5 ans échéant en juin 2025 pour un local qu'il occupe. Les versements minimums pour les prochains exercices se répartissent comme suit:

	\$
2022	24,897
2023	25,398
2024	25,902
2025	26,415
2026	6,636

13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un délai court. Le risque associé à ces créditeurs est alors minime.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir et aux placements. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes et les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date de fin d'exercice, les placements de l'organisme présentent des échéances prédéterminées à taux fixes. Le risque de taux d'intérêt est alors minime.